

Il y a près de 180 ans, naissait la première Conférence de Saint-Vincent-de-Paul en province, à Nîmes. Jean-Marc Soulas, Président départemental du Gard, raconte les évolutions et adaptations de l'aînée des Conférences de province, restée attentive aux besoins, inventive dans sa charité. Par Clotilde Lardoux, assistante communication



### Comment avez-vous rencontré la SSVP ?

C'est en classe de troisième, chez les Frères des écoles chrétiennes, que j'ai entendu parler pour la première fois de la SSVP. Notre professeur d'histoire, membre d'une Conférence de la ville, impliquait les collégiens dans la visite de personnes seules. Ceux-ci leur apportaient des denrées collectées par les élèves. C'étaient des rencontres privilégiées pour des jeunes de 14 ans ! Je suis devenu et resté ensuite membre de la Conférence pendant six ans.

### Quelles actions pratiquait la Conférence à l'époque ?

Nous apportions une aide financière. Je me souviens que nous nous concertions, et que chaque confrère devait donner son point de vue avant de légitimer une aide. J'ai aussi connu la distribution de charbon, récupéré chez les professionnels qui liquidait leurs stocks. C'était bien l'époque des « petites gens », qui avaient plaisir à ouvrir leur porte aux différents bénévoles.

### Ces actions ont-elles évolué aujourd'hui ?

La distribution de charbon est finie, bien sûr ! Mais il y a quinze ans, quand j'ai réintégré la SSVP, j'ai découvert que la visite à domicile avait malheureusement aussi disparu, au profit de la distribution alimentaire. Il a été difficile de réinstaurer ces visites,



Assurer la pérennité de la SSVP par la création et l'adaptation.



© SSVP

d'abord pour des raisons de sécurité, mais aussi du fait de l'indifférence des individus. Cela m'a pourtant semblé essentiel. Il y a un vrai besoin dans notre société individualiste, où la solitude grandit, de privilégier cette approche personnalisée.

### Quelles récentes adaptations a vécu votre Conférence ?

Aujourd'hui, la mission du service aux plus démunis doit passer premièrement par un souci d'accompagner, d'accueillir et de visiter, d'où la mise en place de nouveaux ser-

vices avec des partenariats adaptés. Par exemple, la démarche d'accompagnement est réalisée par l'épicerie solidaire. Il y a été établi un système par lequel on choisit d'aider les personnes qui ont entre 2 000 € et 2 500 € de dettes, afin de leur éviter des problèmes avec la justice. Nous avons aussi ouvert un partenariat avec des établissements scolaires, grâce auquel les élèves en CAP de vente viennent mettre en pratique

leur formation à l'épicerie. La SSVP a là un vivier d'où pourront naître des Conférences jeunes. La nouveauté tient aussi à l'implication des acteurs économiques locaux. Une grande surface nous restitue 20 % du montant des achats réalisés en plus des produits de la banque alimentaire.

### En résumé ?

Ne pas vouloir soigner seul tous les maux de la terre, mais travailler en réseau avec les associations locales, qui ont chacune un domaine d'action spécifique. Cela implique de mettre l'accent sur nos propres spécificités : la lutte contre la solitude et l'accompagnement dans la durée. Mieux vaut aider vingt personnes et les accompagner jusqu'au bout que d'en aider plus à moitié. Enfin, notre troisième enjeu est d'assurer la pérennité de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, en essayant de susciter la création de Conférences jeunes. 🌱